



Date d'affichage : du 5 au 11 mai 2017, 16 h

JOURNALIER - ESPACES VERTS (SAISONNIER, NON SYNDIQUE)

** Veuillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous rencontrez les exigences.*

Secteur :	Bureau du Nionwentsio
Supérieur :	Directeur du Bureau du Nionwentsio
Lieu de travail :	Territoire du Nionwentsio

Statut :	Saisonnier, non syndiqué
Durée :	Dès maintenant à la fin novembre 2017 (possibilité de prolongation)
Horaire :	35 heures par semaine
Salaire :	Entre 13.10 \$ et 15.73 \$ de l'heure

Accessibilité :

- 1- Aux employés du CNHW (incluant les employés temporaires en vertu des dispositions des conventions collectives) ;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**
** SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier*
- 4- Au membre des premières nations;**
- 5-À la population.**

Fonctions principales :

- Entretien des espaces verts appartenant au Conseil de la Nation Huronne-Wendat;
- Effectuer divers travaux manuels et manipuler des outils et appareils simples;
- Travailler de manière sécuritaire;
- Exécuter toutes autres tâches spécifiques à l'emploi à la demande du supérieur.

Exigences :

- Détenir un permis de conduire valide et être capable de conduire un tracteur;
- Capacité à soulever un minimum de 25 livres et à fournir un effort physique;
- Connaissance en horticulture (atout);
- Connaissance en aménagement paysager (atout);
- Connaissance des végétaux (atout).

Conditions de travail particulières :

- Travail saisonnier, possibilités de prolongation à l'année suivante.

Qualités requises :

Aimer le travail en plein-air, autonome, ponctuel, travail d'équipe, respect, assiduité, patience, minutie, consciencieux, capacité d'adaptation, habiletés manuelles.



NATION
huronne-wendat

Avis de concours NS 2017-06

Date d'affichage : du 5 au 11 mai 2017, 16 h

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de présentation portant le numéro du concours, leur numéro de bande (s'il y a lieu), leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel avant la fin de l'affichage par courriel ou à l'adresse postale ci-dessous :

Conseil de la Nation huronne-wendat
Direction des ressources humaines
255, Place Chef Michel Laveau
Wendake (Québec) G0A 4V0
Ou par courriel à : rh@cnhw.qc.ca

**SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION
SERONT JOINTS POUR LES ENTREVUES**

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné pourrait devoir se soumettre à une enquête d'antécédents judiciaires avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, le candidat accepte que son nom soit diffusé publiquement au moment de son embauche.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucun candidat, même celui ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.